



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mobilité douce et transparence à l'agenda politique neuchâtelois

Sous l'impulsion des député.e.s vert.e.s, le Grand Conseil a fait ce matin un substantiel pas en faveur de la mobilité douce et de la transparence des services de l'Etat. Les Vert.e.s poursuivent ainsi leur engagement pour un monde plus durable et juste.

La mobilité cycliste a triomphé ce matin au Château! En demandant au Conseil d'Etat d'accélérer la mise en œuvre du plan directeur de mobilité cyclable, le Grand Conseil attend une réelle politique progressiste et innovante en la matière. Un déploiement de nouvelles mesures et de tests ponctuels sera bénéfique pour la fluidité du trafic mais aussi et surtout pour la santé. De plus, dans le contexte actuel tant de la crise énergétique que du dérèglement climatique, cette intensification de la politique cycliste permet de faire coup double au grand plaisir de **Marc Fatton**, premier auteur de la recommandation.

Le Grand Conseil était également appelé à se positionner pour davantage de transparence de la part de l'exécutif cantonal. Malheureusement, la député verte **Cloé Dutoit** a échoué à demander au Conseil d'Etat de publier plus largement les prises de position sur les consultations cantonales. Par contre, cette même députée aura réussi par 55 voix contre 34 à imposer au Conseil d'Etat de repenser son protocole de publication de rapports et de cartes issus ou établis à l'intention des autorités cantonales exécutives. Dans un but de transparence envers les citoyennes et les citoyens, il est en effet primordial de permettre à toutes et tous d'accéder le plus facilement possible aux informations dont dispose le Conseil d'Etat. Par exemple, le rapport sur la pollution aux dioxines et furanes autour des usines d'incinération mérite d'être rendu public sur le site internet du Canton.

Neuchâtel, le 2 novembre 2022